

Institutions économiques canadiennes, par ANDRÉ RAYNAULD. Un vol., 6 po. x 9, relié, 476 pages. — LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, Montréal, 1964

Bernard Bonin

Volume 40, numéro 4, janvier–mars 1965

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002953ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002953ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bonin, B. (1965). Compte rendu de [*Institutions économiques canadiennes*, par ANDRÉ RAYNAULD. Un vol., 6 po. x 9, relié, 476 pages. — LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, Montréal, 1964]. *L'Actualité économique*, 40(4), 827–828. <https://doi.org/10.7202/1002953ar>

gionale d'établir les distinctions nécessaires à l'intérieur des cadres ainsi délimités. C'est d'ailleurs l'impression d'ensemble qui se dégage de tout le volume, celle d'être un point de départ, une base pour acquérir les connaissances fondamentales, indispensables pour ceux qui entreprendront des recherches sur l'économie du Canada entier ou de ses régions.

Benoît Brouillette

Institutions économiques canadiennes, par ANDRÉ RAYNAULD. Un vol., 6 po. x 9, relié, 476 pages. — LIBRAIRIE BEUCHEMIN, Montréal, 1964.

L'auteur expose, dans sa préface, le but qu'il s'est fixé : apporter « un complément élémentaire à tel ou tel manuel courant d'analyse économique ». Les manuels étrangers, parfois excellents du point de vue de l'analyse, présentent toutefois l'inconvénient majeur de laisser l'étudiant canadien dans l'ignorance des particularités de l'économie canadienne. L'ouvrage d'André Raynauld, tel qu'il a été conçu, vient combler un vide. Les professeurs d'abord, les étudiants ensuite ne pourront que s'en réjouir : l'auteur a indiscutablement atteint le but qu'il se proposait.

On peut discuter le choix de son titre : même en admettant que le terme « institution » soit ici pris dans un sens large comme l'auteur l'explique dans sa préface, il est difficile de coiffer de ce titre l'étude des comptes nationaux, de la croissance économique, des fluctuations, de l'industrialisation, etc. *Initiation à l'économie canadienne* nous apparaîtrait comme décrivant mieux le contenu de l'ouvrage. Mais voyons plutôt ce contenu.

Dans une première partie que l'auteur a intitulée : « Revenus et production », il expose les mécanismes de la comptabilité nationale, de la croissance économique, le processus de l'industrialisation du Québec, les fluctuations économiques, la répartition des revenus, l'organisation industrielle et la législation canadienne contre les coalitions. Dans une deuxième partie sur la population et la main-d'œuvre, on trouve, en outre des observations de M. Jacques Henripin sur la situation démographique des Canadiens français, un chapitre sur le marché du travail. Le marché monétaire, le marché du capital et les caisses populaires font l'objet des excellents chapitres de la troisième partie. L'auteur étudie ensuite les finances publiques. Le régime fiscal, les dépenses publiques, le régime de la sécurité sociale y sont très bien décrits dans les trois premiers chapitres, le quatrième traitant de la politique fiscale et de la dette publique. L'ouvrage se termine par deux chapitres sur les échanges extérieurs.

L'ouvrage de M. Raynauld nous sera très utile et ce, pour plusieurs raisons. L'auteur a fait un remarquable effort de simplification. Dans la plupart des chapitres, il n'a pas craint de fournir des explications abondantes, ce qui rend son ouvrage utilisable non seulement pour l'enseignement s'adressant à de futurs économistes, mais également pour les cours qui s'adressent à tous ceux qui veulent seulement acquérir une bonne connaissance du milieu dans lequel ils vivent.

De plus, M. Raynauld a su intégrer à son ouvrage les résultats de travaux récents (ceux, notamment, de la Commission Porter) ce qui lui confère non seulement un caractère très actuel mais également une originalité certaine. On doit le féliciter aussi pour avoir traité avec beaucoup de sérieux certaines parties que l'on ne trouve pas dans la plupart des manuels (la législation contre les coalitions et les caisses populaires en particulier).

Certains chapitres ont retenu notre attention. Il s'agit de ceux qui portent sur les comptes nationaux, sur le marché monétaire et celui du capital, dans lesquels on trouve vraiment une excellente description des institutions financières canadiennes et sur les caisses populaires, un secteur que l'auteur connaît particulièrement bien. C'est également parmi les meilleurs que nous classerions le chapitre écrit par le démographe Jacques Henripin. S'il nous fallait mentionner les plus faibles, nous opterions pour les chapitres dans lesquels l'auteur a traité de la croissance économique et des échanges extérieurs (« Le commerce extérieur et la politique douanière » et « La balance des paiements et le taux de change de la monnaie »). Là, les simplifications nous ont semblé moins heureuses et le lecteur doit souvent faire un acte de foi.

André Raynauld vient de nous apporter un instrument de travail de premier ordre et un actif pour le Canada français. Nous ne pouvons que souhaiter la publication de plusieurs autres ouvrages de ce genre. La tâche des enseignants n'en sera que plus agréable.

Bernard Bonin

L'investissement des firmes étrangères en France, par GILLES-Y. BERTIN. Un vol., 6 po. x 9½, relié, 323 pages. — Collection « Études économiques internationales » de L'INSTITUT DE SCIENCE ÉCONOMIQUE APPLIQUÉE, P.U.F., Paris, 1963.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude des mobiles de l'investissement. L'explication par les différences de profit paraît alors insuffisante en regard des mouvements d'investissement direct que l'on observe entre 1945 et 1961. Pour avoir une explication satisfaisante de ces mouvements, il faut tenir compte de la structure du marché international : barrière entre les marchés, étendue des marchés, etc. Le critère de rentabilité n'est pas en cause ; c'est la rigidité d'application, admise dans la théorie classique, que l'auteur conteste.

Si l'on simplifie un peu, la firme aura tendance à investir à l'étranger dans un but productif quand le marché est protégé et sous réserve que les débouchés lui apparaissent suffisants, quand la demande étrangère apparaît comme devant être relativement stable ou croissante et quand la cession ou la concession de procédés techniques paraît peu satisfaisante. D'autres facteurs interviennent : s'il existe des obstacles à la diversification sur place, le producteur peut être tenté d'aller investir à l'étranger. Pour ce faire, il lui faut une certaine expérience des contacts avec l'étranger, une mobilité de la technique et des goûts à l'étranger et une absence d'obstacles à la pénétration du capital. L'incertitude et le risque influenceront également sur la décision d'investir.